

Sommaire

ρl

ρ2

Lancon provence.fr

édito



Nous voilà entrés dans cette belle saison estivale où les manifestations festives vont se multiplier pour nous donner de nouvelles nombreuses occasions de nous retrouver ensemble.

Le programme que vous pouvez découvrir dans cette parution est particulièrement dense autour d'événements devenus incontournables tels que Les Chèvres Musicales, Les Estivades des Roquilles, La fête votive de la Saint-

Symphorien pour ne citer qu'eux.

Multipliant les rendez-vous, le comité des festivités « Les Mourguettes » nous a préparé, en partenariat avec les restaurateurs lançonnais, toute une semaine fort agréable en prémices de la célébration du 14 juillet.

Notre belle Provence sera fêtée elle aussi, grâce à l'association Lançoun Musico E Tradicioun avec le 1er festival provençal « Souns de Lançoun » les 1er et 2 août.

De quoi passer un bel été à Lançon avant le week-end des fêtes médiévales et des visites théâtralisées qui auront lieu les 12 et 13 septembre.

J'en profite pour saluer ce dynamisme festif retrouvé dans notre belle commune grâce au travail extraordinaire réalisé par les associations dont le nombre va croissant.

En 2013, Lançon en comptait 70 contre 106 aujourd'hui. Et cela continue car de nouvelles sont en cours de constitution.

Notre commune redevient attrayante pour le développement de la vie associative avec le soutien du nouveau service pôle vie locale.

Il faut aussi féliciter tous les éducateurs, les bénévoles et les adhérents qui œuvrent quotidiennement au bon fonctionnement. Sans eux, rien n'est possible.

C'est grâce à leur engagement et à leur solidarité que la vie à Lançon nous est agréable.

Au plaisir de partager avec vous.

Le Maire de Lançon-Provence



Édito

A la Une

& sociale

Vie locale

État-civil

Vie Municipale

Vie économique

Agenda

FEST'INN LANÇON

du jeu. 9 au lun. 13 juillet, de 18h30 à 24h

Orga.: Les Mourguettes Lieu: pl. Champ de Mars Contact: 06 25 03 85 73

FETE NATIONALE

lundi 13 juillet, 22h30 Orga.: Les Mourguettes/Mairie Lieu de tir: embrasement château, tour, glacière Public: parking supermarché et chemin Notre-Dame Suivi d'un bal populaire, place du Champ de Mars Contact: 04 13 29 02 00

SOUN DE LANÇOUN

sam. 1er et dim. 2 août Orga. : Lançoun Musico e Tradicioun

Rens.: 04 13 29 02 00

FÊTE VOTIVE DE LA SAINT-SYMPHORIEN

du vend. 21 au lun. 24 août Orga. : Les Mourguettes Lieu : village

Contact: 04 13 29 02 00

COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE LA LANCON

samedi 22 août, 10h30 Orga.: Mairie Lieu: avenue de la 1ère Armée Française

Armée Française Contact : 04 90 42 98 19



Réunion publique

Lançonnaises et lançonnais étaient conviés le 27 mai dernier à la deuxième réunion publique pour faire un tour d'horizon des différentes actions entreprises par la nouvelle majorité municipale.

M. Le Maire a rappelé que ces actions étaient bien entendu conditionnées par les finances de notre commune ; il est nécessaire de trouver de nouvelles solutions pour générer des recettes et couvrir les dépenses malgré le désengagement massif de l'aide de l'Etat. Par exemple, la **réalisation d'un lotissement communal au quartier**

Concernant **le collège**, le Conseil Départemental s'est engagé à le livrer pour la rentrée 2019. La révision du PLU se finalise pour permettre cette réalisation ainsi que celle du gymnase.

Les efforts mutualisés entre municipalité et associations pour lutter contre l'**insécurité sur la RD113** permettent d'obtenir de nouveaux



de Notre-Dame va nous permettre de valoriser notre foncier et permettre d'épurer une charge de factures en souffrance depuis le début du mandat. Un terrain aux Pinèdes sera vendu pour réaliser des habitations (dont 50% de logements sociaux destinés prioritairement aux lançonnais, ils sont 150 à en avoir besoin), logements prévus initialement sur le site de l'ancienne cave coopérative. Cette opération permettra le rachat de la cave (qui n'appartient toujours pas à la commune) pour y réaliser un projet d'aménagement destiné aux commerces et aux services publics.

aménagements dès cet été avant que les grands travaux ne démarrent sur le Carrefour des Nouens fin 2016.

Un plan de déploiement de **vidéo-protection** va démarrer dès cette année.

Concernant la **vie associative**, de nombreuses associations se sont créées avant la fin des activités du Classec. Le nombre des associations lançonnaises a doublé en un an, d'autres sont encore en cours de constitution, notamment dans le domaine culturel.

Plan Départemental d'Action et de Sécurité Routière

La politique de lutte contre l'insécurité routière est mise en œuvre par le Ministère de l'Intérieur ; le Plan Départemental d'Action et de Sécurité Routière (PDASR) synthétise les actions à mener.

L'accès à une information détaillée sur les enjeux de la prévention routière est une étape indispensable à la prise de conscience. Le site www.securite-routiere.gouv.fr est le fer de lance de cette politique volontariste. Vous pouvez connaître le **solde de points** restant sur votre permis sur le site http://www.telepointspermis.fr

Les stages de sensibilisation à la sécurité routière sont destinés à éviter la réitération des comportements dangereux ; pendant 2 jours, les participants sont invités à revoir leur représentation autour de la conduite.

Pour connaître les dates prévues à Lançon-Provence :

 $www.prostage sperm is.fr/recuperation-points \LANCON-PROVENCE-13680-13.html$



Nettoyage des collines

Le samedi 30 mai, 22 personnes accompagnées de l'Adjoint délégué à l'Environnement Jean-Louis Donadio ont participé au traditionnel rendez-vous annuel pour le « nettoyage des collines ».

Même si la participation a été plus faible que celle de l'an passé, la motivation et l'efficacité des bénévoles ont permis de remplir une **benne de 15 m³**.

On pourrait parler d'un résultat satisfaisant,

membres du C.C.F.F.: Roland Bianchi, Philippe Donadio, Sauveur Neri, André Teissier, Guy Beltrando, chasseurs de l'A.C.C.L.; Bernard Mercier, C.I.Q. Sibourg; et aux bénévoles lançonnais Valentine Verrier, Viviane Donadio, Mme et M. Polowsky et leur fils, Hervé Verrier, Jean-Pierre Bons, Christophe Bertheau, Stéphane Ronez et Marie.

Un grand merci également au centre Leclerc de Salon-de-Provence pour son aide logistique avec le don de chasubles, gants et sacs poubelle.



si ce n'est qu'on ne peut se réjouir d'avoir à organiser une telle opération; force est de constater tristement que les sites de récupération des déchets restent des adresses allégrement ignorées d'un certain nombre d'irresponsables.

Le Maire est venu saluer les participants et les remercier au retour, en leur offrant rafraîchissements et apéritif, pour clôturer cette belle matinée de volontariat.

Remerciements à: Michel Arnaud, Richard Vervisch, Claude Blanc, Claude Trama, Jacques Vaneensberghe, Gérard Sanchez, **Rappel :** les points de collecte des ordures ménagères ou de tri sélectif ne sont pas des décharges à ciel ouvert. Tout dépôt sur le domaine public est puni d'une amende entre 150 et 1 500 €.

Déchetterie des Milanis: du mardi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h; le dimanche de 8h à 12h et de 14h à 17h; le lundi de 13h30 à 17h30 (horaires d'été du 1er avril au 31 octobre)

Service encombrants à domicile : Agglopole Provence : 0800 100 066

Fin prêts

pour la saison estivale!

La trentaine de bénévoles du C.C.F.F. (Comité Communal Feux de Forêt) a repris ses rondes et patrouilles pour la surveillance de la colline et la sécurité de la commune; ces quatre mois d'intense vigilance correspondent à la période de réglementation d'accès aux massifs forestiers (1 er juin au 30 septembre).

Céline Monnais, Claude Trama, Jacques Vanbalinghen

Stage connaissance et utilisation de la cartographie à : Michel Arnaud, Jean-Louis Debessel, Claude Trama, Jacques Vanbalinghen

Stage prévention et secours civiques de niveau 1 à : Michel Arnaud, Jean-Louis Debessel



Pour parfaire leur efficacité, les membres du C.C.F.F. suivent des formations indispensables : stages d'initiation, de cartographie, de guet, de radio, de conduite tous chemins, de secours

Vendredi 5 juin, le Maire accompagné d'élus leur a remis les attestations de stages effectués cette année, à l'occasion d'une réception amicale.

Stage de formation initiale, organisation et partenaires à : Slimane Bouteldja, Didier Hutte, Alexis Malcuit, Céline Monnais, Sébastien Moureau, Claude Trama

Stage de 4X4 tous chemins à : Michel Arnaud, Jean-Louis Debessel, Didier Hutte,

Stage plan communal de sauvegarde et gestion de crise à : Céline Monnais, Elisabeth Voiselle, Richard Vervisch

Deux diplômes d'honneur délivrés à : Gaston Gourgouilhon, Claude Chabriais

Sur le terrain ou au sein de leur « Q.G. », ces bénévoles veillent et conseillent.

Pour une information: C.C.F.F., place Saint-Cyr, 04 90 42 70 99, ccff@lancon-provence.fr Avant une balade en colline: 0811 20 13 13; www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr; visitprovence.com; myProvence envie de balade (application pour mobiles)

Nuisances sonores

Les horaires à respecter pour des travaux réalisés par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage sont les suivants :

- de 8h à 12h et de 14h à 20h du lundi au samedi ;
- de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

Haies vertes

L'entretien des haies des particuliers : les haies végétales qui débordent sur le domaine public représentent une gêne, non seulement pour la libre circulation des piétions, mais également pour la visibilité routière.



Occupation temporaire du domaine public

A l'occasion d'une occupation temporaire du domaine public, pour motif de déménagement, travaux ou tout autre besoin, la demande d'arrêté de stationnement et/ou de circulation doit obligatoirement être déposée en Mairie dans un délai de 10 jours avant la date effective de l'évènement.

Stationnement gênant

Le stationnement illégal le week-end peut s'avérer non seulement une gêne pour l'administré (trottoirs inaccessibles aux piétons), mais également pour les forces de secours lors de leurs déplacements dans nos rues étroites.

La Police Municipale pourrait à l'avenir consacrer quelques weekends ponctuellement à la verbalisation des contrevenants.

Débroussaillement

On entend par débroussaillement :

- la destruction de la végétation herbacée et ligneuse basse au ras du sol ;
- l'élagage des arbres conservés, jusqu'à une hauteur minimale de 2 mètres;
- l'enlèvement des arbres morts ;
- l'enlèvement des arbres en densité excessive, de façon à ce que chaque houppier soit distant d'un autre d'au minimum de 2 mètres;
- l'enlèvement des branches et des arbres situés à moins de 3 mètres d'un mur, ou surplombant le toit d'une construction ;
- l'élimination des troncs, branches et broussailles par broyage, évacuation ou brûlage, dans le strict respect des règles relatives à l'emploi du feu.

Dans les massifs boisés et les zones urbanisées comprenant des terrains boisés, le débroussaillement et le maintien en état débroussaillé sont notamment obligatoires dans les cas suivants:

- les abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature sur une profondeur de 50 mètres, ainsi que des voies privées y donnant accès sur une profondeur



de 10 mètres de part et d'autre de la voie; - les terrains situés dans les zones urbaines délimitées par un plan d'occupation des sols ou un plan local d'urbanisme;

- les Z.A.C. (zones d'aménagement concerté), les secteurs de lotissement et les secteurs d'association foncière urbaine ;

- les campings et les caravanings ;

- les terrains situés dans les zones devant être débroussaillées, en vue de la protection des constructions par un plan de prévention des risques naturels prévisibles.

L'emploi du feu

L'emploi du feu est strictement interdit toute l'année pour les particuliers.

Les déchets végétaux doivent être amener à la déchetterie de Salon-de-Provence ou celle de la Vautubière pour les Sibourgeois. En revanche, le brûlage de végétaux sur pied est autorisé pour les exploitants agricoles et pour les éleveurs, mais soumis à une déclaration préalable auprès de la police municipale 5 jours avant le brûlage. Dans tous les cas, la mise à feu doit être surveil-lée par 2 personnes équipées de moyens permettant d'en assurer le contrôle et l'extinction à tout moment en cas de débordement.

Lorsque l'emploi du feu est possible, certaines modalités doivent être strictement respectées : une plage horaire allant de 8h à 16h30 ; le vent ne dépassant pas la vitesse de 30 km/h; et la journée ne devant



pas être classée dans un épisode de pollution atmosphérique.

L'emploi du feu est également autorisé pour les professionnels ou les particuliers propriétaires d'oliviers justifiant d'une attestation d'apport au moulin.

Référence pour l'emploi du feu : Arrêté Préfectoral N° 2013354-0004 du 20 décembre 2013

Rentrée scolaire 2015-2016

principal objectif de répartir les temps scolaires et les temps de Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) afin de favoriser l'ouverture et l'épanouissement de l'enfant.

Dans ce cadre et conformément à la loi, la municipalité a organisé dès la rentrée 2014-2015 les Temps d'Activités Périscolaires **(TAP)**. Le choix s'est porté sur une répartition des trois heures de la réforme sur quatre jours soit quarante-cinq minutes par jour le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

La mise en place de cette réforme sur l'année scolaire 2014-2015 a exigé la mobilisation des agents municipaux et s'est traduit notamment par une augmentation significative de leurs horaires. La municipalité a supporté les coûts financiers particulièrement élevés liés à la réforme sur les rythmes scolaires. En outre, les activités alors proposées ne s'inscrivaient pas dans le cadre des projets d'école. La rentrée scolaire 2015-2016 verra donc la mise en place d'un Projet Educatif Territorial (PEDT) validé par les instances publiques. Ce PEDT vise à établir la cohérence entre le projet d'école et les activités proposées aux élèves. Cette nouvelle organisation établie en étroite collaboration avec le corps enseignant de la commune tient compte des spécificités liées à chacune des écoles.

Conscient que chaque activité éducative de qualité nécessite un temps minimum, les NAP évoluent à la rentrée 2015-2016 sur un format d'une heure et demi.

La mutualisation des compétences et la répartition des moyens humains nous ont conduits à répartir les jours de Nouvelles Activités Périscolaires en deux groupes.

Groupe 1 : NAP le lundi et jeudi de 15h45 à 17h15

- Moulin de Laure
- Les Baïsses
- Les Pinèdes

La réforme sur les rythmes scolaires a pour Le périscolaire sera assuré dès 15h45 le mardi et le vendredi et dès 17h15 les jours de NAP

Groupe 2: NAP le mardi et vendredi

- Marie Mauron
- Leï Cigaloun
- Val de Siboura

Le périscolaire sera assuré dès 15h45 le lundi et le jeudi et dès 17h15 les jours de NAP. Le coût du NAP, une heure et demi, est fixé à 1 €. L'heure de périscolaire reste à 1.4 €. Les jours de NAP les 15 minutes de 17h15, fin des NAP, à 17h30, début du périscolaire, sont offertes. A titre exceptionnelle, les jours sans NAP, les 45 minutes de 15h45 à 16h30 sont fixé à 0.45 €. Les parents sont invités lors de jours de NAP à prévoir un goûter pour leurs enfants, un temps lors des NAP sera prévu à cet effet. Pour information l'organisation des mercredis (Bus + ACM) reste inchangée.

Horaires Scolaires - NAP et Périscolaires rentrée scolaire 2015-2016

<u>Horaires scolaires</u> : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30-11h30 et 13h30-15h45,

Horaires périscolaires: lundi, mardi, jeudi, vendredi 7h30-8h30, mercredi 7h30-8h30 et 11h30-13h30

Groupe 1 : NAP le lundi et jeudi de 15h45 à 17h15

Moulin de Laure, les Baïsses, les PinèdesLe périscolaire sera assuré dès 15h45 le mardi et le vendredi et dès 17h15 les jours de NAP.

Groupe 2: NAP le mardi et vendredi Marie Mauron, Leï Cigaloun, Val de Si-

Le périscolaire sera assuré dès 15h45 le lundi et le jeudi et dès 17h15 les jours de



Transports scolaires inscriptions

1ère demande et ré-inscription : lignes Agglopole Provence et Conseil Départemental



- **Période 1** : du lundi 15 juin au vendredi 3 juillet inclus : du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, sauf le mardi après-midi.

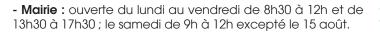
- Période 2: du lundi 6 juillet au vendredi 28 août inclus:

les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Aucune inscription ne sera effectuée en dehors de ces jours.

Attention! fermeture du Service Enfance Jeunesse les mardis et jeudis toute la journée du 6 juillet au 28 août.

Horaires d'été



- Annexe de Sibourg Mairie et Poste : fermée les mercredis après-midi et les samedis matin, du 20 juillet au 26 août inclus

- La Poste: du lundi 20 juillet au samedi 29 août: lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 8h45 à 12h et de 14h à 15h45 ; jeudi de 9h45 à 12h et de 14h à 15h45 ; samedi de 8h45 à 12h ; départ du courrier à 16h; le samedi à 10h

- Office Municipal de Tourisme : ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ; le samedi matin de 8h30

- Médiathèque du Roulage : période du 1er juillet au 30 août : ouverte le mardi de 15h à 18h30 ; le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 ; le vendredi de 15h à 18h30 ; le samedi de 9h à 13h

- Piscine: tous les jours sauf le mardi, de 11h à 19h, du samedi 4 juillet au dimanche 30 août inclus

- Foyer Escapade: fermé du vendredi 31 juillet après le repas au jeudi 3 septembre pour le goûter-loto

- Mac Les Pinsons : fermé du lundi 3 août au mardi 25 août inclus.

- Mac Les Zébulons : fermé du vendredi 24 juillet au soir au mardi 18 août inclus

Déplacement d'arrêt bus

Afin de préserver la sécurité des usagers des transports en commun, des piétons et des véhicules aux alentours du carrefour de la mairie,

les arrêts bus (Scolaire, Libébus et Conseil départemental) situés de part et d'autre des feux tricolores ainsi que ceux de l'avenue François Mitterrand, seront déplacés vers le airatoire du centre Marcel Pagnol.

Ce nouvel arrêt-bus, baptisé Marcel Pagnol, sera opérationnel à compter du 24 août. Provisoirement, les bus s'arrêteront devant le terre-plein situé sous la fontaine du centre culturel, où la prise en charge et la dépose des usagers se feront en toute sécurité. A cet endroit, un projet de « mini gare routière » est à l'étude, elle pourra recevoir 2 bus simultanément et sera équipée d'un véritable quai accessible aux handicapés, d'un abri voyageurs et d'un parking.



Mention TB

Les ieunes gens avant obtenu leur baccalauréat 2015 avec mention « très bien » sont invités à se faire connaître à l'accueil de la Mairie, jusqu'au jeudi 9 juillet dernier délai.



Un pack surprise les attend et leur sera remis à l'occasion d'une cérémonie amicale, le vendredi 10 juillet à 18h en salle d'honneur, par le Maire et Isabelle Sanna, Conseilère Municipale.

Conseil Municipal

Retrouvez : les compte-rendus des derniers conseils municipaux sur lancon-provence.fr, rubrique « comsur agglopole-provence.fr, rubrique 📉 « tout savoir sur » (séances du 18 mai, 13 avril, 16 mars ...)

partenaires publicitaires

Le samedi 20 juin à 17h, le Maire, Olivier Denis Adjoint à la Communication et les membres du Conseil municipal ont reçu les partenaires de la commune ; une trentaine de commerçants, artisans, entreprises, qui, par leur insertion publicitaire dans le « Lançon-Info », sur le plan et/ou sur le nouveau minibus, apportent une aide précieuse à la ville dans le cadre de sa communication et de son équipement.

Le **bulletin « Lançon-Info »** est votre mensuel d'informations distribué en boîtes aux

lettres par un réseau de bénévoles ; le **plan annuaire**, bisannuel, recense à son verso l'ensemble des artisans et commerçants de la commune ; quant au **minibus**, il est destiné en priorité aux déplacements des adhérents du foyer l'Escapade et à ce titre est équipé d'un marche-pied automatique rétractable et d'une poignet facilitant la montée ; il est le 3ème d'une flotte mise à la disposition des associations lançonnaises. Le Maire et les élus ont vivement remercié ces acteurs de la vie locale à l'occasion d'un apéritif amical.



Logements sociaux



Rappel des obligations inhérentes aux communes en matière de logements sociaux sur le territoire.

Lors de sa rencontre avec le préfet, Manuel Valls a rappelé les impératifs à respecter en terme de logements sociaux. Il a clairement menacé les villes n'appliquant pas la règlementation en vigueur (d'ici cet été) des possibilités de préemptions et de délégation des permis de construire aux préfets.

Le Maire a depuis rencontré le sous-préfet pour évoquer le plan de déploiement de logements sociaux sur Lançon.

A cette occasion, le sous-préfet a renouvellé toute sa confiance au Maire et à ses projets en matière d'urbanisme.





Vie économique et sociale

Signature de convention tripartite

C.C.A.S. - Agglopole Provence - Agglopole Provence Eau/Assainissement

La Communauté d'Agglomération Agglopole Provence a voté fin 2014 une délibération pour mettre en place un dispositif d'aide financière aux impayés d'eau et d'assainissement pour les abonnés en difficulté financière sur son territoire.

Le 3 avril dernier, le Conseil d'Administration, dans la lignée de sa politique sociale en faveur des administrés, a décidé de s'associer à cette action sociale et solidaire en autorisant le Président du C.C.A.S. à signer une convention tripartite entre Agglopole Provence, Agglopole Provence Eau - Agglopole Provence Assainissement.

Les élus du Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Lançon-Provence sont déjà

sensibilisés aux difficultés sociales et financières que peuvent rencontrer les administrés. Le Règlement Intérieur qui a été voté au début de ce mandat propose des aides financières ponctuelles notamment pour les impayés de charges.

Ce dispositif complémentaire sera sollicité par les travailleurs sociaux du C.C.A.S. pour les lançonnais en situation de précarité, comme il est prévu dans la convention.

Le mercredi 10 juin, un nouveau partenariat social vient donc de se mettre en place. Agglopole Provence, tout comme Lançon-Provence démontrent qu'ils sont au plus près des considérations des administrés et mettent en commun leurs compétences pour les soutenir et les accompagner dans leur quotidien.





Matinée Recrutement

Lors de la matinée de recrutement réalisée par la société GEL mardi 9 juin, 50 postes étaient à pourvoir. Seulement 12 personnes se sont présentées, et **6 personnes ont été retenues** en fonction des conditions demandées, à savoir avoir validé le CACES 1.

Prévention canicule

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès des agents du C.C.A.S. en téléphonant au 04.90.42.98.38 - ou par courrier à C.C.A.S., place du Champ de Mars, 13680 Lançon-Provence

Canicule Info Service : 0800 06 66 66 - gratuit de 8h à 20h du 1er juin au 31 août

Comme chaque année, des **visites à domicile** sont proposées aux administrés inscrits sur le registre, et des appels téléphoniques sont réalisés sur la période estivale.

De plus, une information a été proposée par le C.C.A.S. le mardi 21 juillet à destination des adhérents du foyer l'Escapade, pour un rappel des conseils de prévention en cas de fortes chaleurs. La Police Municipale a proposé par ailleurs une sensibilisation à la violence dont les per-



sonnes fragiles peuvent être victimes (vol à l'arraché, intrusion au domicile sous fausse identité, etc...).

Des dépliants ont été remis au public nombreux et attentif.

Petit déj' entreprises

et parrainage de la mission locale

Dans la continuité de son partenariat avec la Mission Locale, le C.C.A.S. a organisé conjointement la rencontre Petit Déj' Entreprises et Parrainage pour les jeunes lançonnais de 16 à 25 ans, le jeudi 25 juin dernier.

C'est autour d'un petit déjeuner convivial que les chefs d'entreprises du territoire, ainsi que les professionnels du milieu socio-économique, ont donné rendez-vous aux jeunes en recherche de formation, stage et projet professionnel, afin de leur faire partager leurs expériences mais aussi de leur présenter les dispositifs d'accompagnement de la Mission Locale. Cette rencontre a été ponctuée par de nombreux échanges sur le thème de l'emploi des jeunes.



un parcours d'exception

Alexandre, 15 ans, Lançonnais licencié au club de BMX de Cornillon, vient d'être admis au Pôle France Jeunes BMX à Bourges (rentrée scolaire 2015-2016), institution qui devrait lui ouvrir les portes de l'équipe de France et lui permettre de représenter la nation aux J.O. de 2020.

C'est une situation exceptionnelle puisque l'âge minimal pour accéder à cette école est de 16 ans, et qui a pour conséquence immédiate le fait qu'il soit dans l'obligation de quitter le foyer familial.

Ce sont ses excellents résultats qui l'ont fait repérer par le Directeur technique national de la F.F.C. (Fédération Française de Cyclisme), après la première manche de la coupe de France en mars dernier, au cours de laquelle il a terminé deux fois premier devant ses ainés.

Son palmarès est déjà remarquable : Titres de champion départementaux, régionaux ; vicechampion de France en 2014 ; vainqueur de 2 manches en Europe ; demi-finaliste des championnats du monde à Birmingham

Les 3, 4 et 5 juillet 2015, il participera à la finale du championnat de France à Massy (91) pour tenter de décrocher un titre de champion de France, et du 20 au 25 juillet, après avoir obtenu sa qualification, il par-



ticipera au championnat du Monde qui se déroulera à Zolder en Belgique.

Alexandre s'est lancé dans ce sport à l'âge de 5 ans après être passé par le tennis et le foot à Lançon. Son avenir semble tracé: une piste (accidentée et bosselée à souhait), deux roues et beaucoup d'acrobaties maîtrisées! Bonne chance et belle vie sportive

Lançon Boxe Team Saci



La saison sportive s'achève sous le signe de la transition. L'Association Lançon Boxe Team Saci, association de boxe anglaise éducative, a vu le jour et vous a présenté, tout au long de l'année avec beaucoup de fierté, le palmarès de ses champions.

Nous souhaitons un repos bien mérité à nos sportifs pendant la trêve estivale!

C'est avec plaisir que nous vous donnons rendez-vous, anciens et nouveaux adhérents, à compter du lundi 7 septembre pour la reprise des entraı̂nements, pour les enfants les mercredis et vendredis de 18h à 19h, pour les adultes les lundis de 18h15 à 19h30 et les mercredis et vendredis de 19h15 à 20h30

Bel été à tous!

SAPELA Basket

C'est devant une salle comble qu'a eu lieu la remise du Label National de l'école de basket, en présence de la Fédération de Basket et des 3 communes qui forment le SA.PE.LA (Salon Lançon Pélisanne) Basket

Cette récompense valorise l'investissement humain: la qualification des coaches (des brevets d'état à tous les niveaux), la qualité de la formation par la mise en place d'évaluations dès le plus jeune âge (4 ans) avec comme support un cahier de suivi, la mise à disposition des gymnases dans les 3 villes, un équipement adapté et suffisant (hau-

teur des paniers, chasuble et ballon pour chaque joueur), l'organisation de plateaux et d'animation destinés aux babies et minipoussins, participation à la fête nationale de Minibasket, une pédagogie ludique, évolutive et par niveau, axée sur le respect, la confiance et le partage pour les enfants de 4 à 11 ans.

L'implication et la volonté des dirigeants, des parents, des coaches ont permis après 2 années de travail la concrétisation de ce projet. La fête était bien au rendez-vous avec l'organisation d'un plateau très apprécié des enfants.



gymnastique rythmique

La discipline est domiciliée à Salon-de-Provence, mais il convenait de féliciter, entre autres, les jeunes lançonnaises qui font partie de la belle équipe de gymnastique rythmique qui a remporté d'exceptionnels podiums cette année :

- première place au championnat inter-académies pour la classe sportive du collèae d'Arbaud;
- place de vice-championne au championnat de France à Mulhouse;
- championne de France 2015 pour l'équipe de la catégorie Excellence.

Un grand bravo à ces charmantes sportives et à leurs professeurs, pour le long travail qu'implique cette discipline élégante et exigeante.

Elite Model Look

Sélectionnée en mars dernier à Lyon parmi 576 concurrents, la jeune lançonnaise Laura prendra part au casting national cet été à Paris et espère décrocher sa place pour la finale France qui la mènerait à participer à la finale internationale.

L'année dernière, sa participation à Nice lui avait permis d'atteindre la catégorie Espoirs, mais son jeune âge et sa taille ne remplissaient pas les conditions d'admission à la finale parisienne.

Laura, soutenue et encouragée par sa famille, rêve de faire carrière dans le mannequinat.

Nous lui souhaitons bonne chance.



Ouverture de l'été en fête

ticulièrement festif dans notre commune, notamment samedi 20 juin tout au long de la journée dans 3 différents lieux du village. Une calèche mise à disposition gratuitement par L'Office Municipal de Tourisme a permis au public de circuler entre les 3 sites pour profiter pleinement de l'ensemble des événements.

Les amis du Vieux Lançon, parés d'habits traditionnels du XIXème siècle ont ouvert la Maison des Arts et Traditions Provençales et ont investi la Place Brun pour une grande Bugado (lessive) suivie de l'Estirage (repassage) après que le linge eut séché sur les cordes installées rue des Remparts.

Sur l'Avenue des Pins, une trentaine d'exposants étaient installés dans le prolongement des stands du nouveau Marché Producteurs pour la Fête du Terroir. Artisanat de qualité, gourmandises salées et sucrées, sans oublier le vin et l'huile d'olive. Merci aux exposants venus partager leur savoir faire et régaler nos papilles.

Le week-end d'ouverture de l'été fut par- La musique s'est mise en fête à partir de 16h avec le Comité des Festivités « Les Mourguettes » qui avait invité les musiciens amateurs de la commune à se produire sur la scène place du Champ de Mars (et également sur la scène de la fête du terroir, où I'on a pu profiter de Chrisharmonie). A partir de 22h, Fafa Monteco pris le relai pour nous emmener dans une fièvre disco - funk des années 80-90.







RÉSERVEZ votre insertion

publicitaire dans votre

BULLETIN MUNICIPAL (4.000 exemplaires) ainsi aue dans le futur PLAN ANNUAIRE COMMUNAL (tirage bisannuel à 7.000 exemplaires)

+ d'infos > 04 90 42 98 19

les Fest'inn des Mourguettes

Une nouveauté à ne pas manquer! Notre village vous accueillera en famille et/ou entre amis sur la place du Champ de Mars.

Un large choix de mets vous sera proposé tous les soirs ; vous pourrez également profiter d'un marché nocturne de l'artisanat tout en vous restaurant en plein air. La clôture de ce festival de cuisine se conjuguera avec les réjouissances de la Fête Nationale, le 13 juillet : une soirée animée par un DJ sera offerte devant la mairie dès 22h.



Fête Nationale

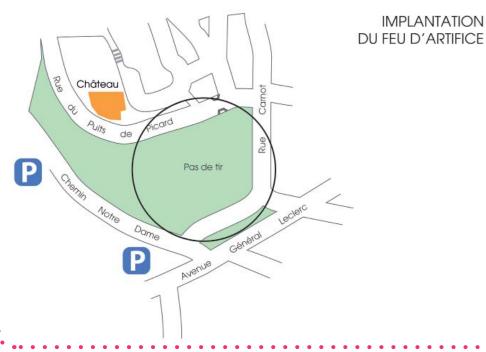
Le feu d'artifice de la Fête Nationale sera tiré du château et en contre-bas des remparts et de la Glacière, à partir de 22h30;



il sera accompagné d'un spectacle « son et lumières » et de l'embrasement des remparts ; il sera suivi d'un bal populaire sur la place du Champs de Mars.

Afin de profiter pleinement du spectacle, il vous est conseillé de vous positionner soit sur le parking du supermarché « Intermarché », soit sur le tronçon du chemin Notre Dame entre l'avenue Général Leclerc et la rue Abbé Dureau qui sera fermé à la circulation pour l'occasion.

Bonne soirée à toutes et à tous!



Estivades des Roquilles



Jusqu'au samedi 11 juillet Tous les soirs à 21h30, au théâtre de plein air des Roquilles

mercredi 1er: comédie classique «Le Revizor» de N. Gogol, par le collectif V.D.P. jeudi 2: comédie/fable théâtrale «Prêt à partir» de F. Gorgolini et F. Marra, par Teatro Picaro vendredi 3: commedia dell'arte «Dom Juan 2.0» d'après Molière, par la Cie des Asphodèles samedi 4: opérette «Frou-frou les Bains» de P. Haudecoeur, par les Comédiens des 4 Tours dimanche 5: création collective «un séminaire du tonnerre», atelier théâtre adultes du Classec lundi 6: relâche

mardi 7 : comédie historique «la nuit de Valognes», de E.E. Schmitt, par la Cie du Caramentran mercredi 8 : comédie satirique à sketches «Jeux d'rôles», de F. Sabrou, par La Cabre d'Or jeudi 9 : comédie déjantée «la nuit des Dupes», de M., par Sucrée et Salée

vendredi 10: comédie loufoque «les éponges» de C. Dob, par le Grand Melo

samedi 11: comédie «petits boulots pour vieux clowns» de M. Visniec, par Cie du Caramentran

Infos et réservations : Office Municipal de Tourisme : 04 13 29 02 00

Champs de fleurs sur **Champ de Mars**

Le dimanche 31 mai se sont déroulées les 1ères floralies, organisées par le Comité des Festivités les Mourguettes : une belle journée multi-colorée et réussie.

Une vingtaine d'exposants étaient présents, le sol de la place était couvert de plantes et de fleurs de toutes sortes, qui ont rapidement trouvé preneur.

Le repas de midi pouvait être dégusté sur place ou emporté : la paëlla a régalé une cinquantaine de gourmets. Une tombola, lancée pour venir en aide à Mathilde, jeune lançonnaise atteinte du syndrôme de West (forme rare d'épilepsie) et d'une pachygérie (malformation corticale du cerveau), a été lotée par tous les exposants présents

Un beau succès pour une première édition, qui sera renouvelée l'an prochain.





Festival musique à la ferme



Pour sa huitième édition, le festival de musique de chambre « Musique à la Ferme » vous donne rendez-vous, du 15 au 22 juillet, pour 6 soirées de concerts, à savourer en famille et entre amis!

Dans le cadre atypique et convivial de la Chèvrerie Honnoré , venez écouter dans la grange à côté des chèvres : Beethoven, Mozart, Saint-Saëns, Ravel, Schumann... sous les doigts de 21 jeunes musiciens de talent.

Un challenge, cette année! Le samedi 18, le Carnaval des Animaux de Saint-Saëns: sur scène, 2 pianos, 12 musiciens, un récitant, un pur instant de magie! Et le temps d'une soirée, Les Chèvres Musicales s'invitent au domaine Saint-Savournin, dans la fraîcheur des chais.

Grande innovation aussi et en prélude aux concerts, les chefs Mathieu et Loïc de Mat'carons vous proposent des encas champêtres avec un plat différent à chaque soirée, à base du fromage de chèvre de la ferme et de produits du terroir

(menu sur www.musiquealaferme.com) dans une ambiance amicale.

Le temps de 2 concerts, la médiathèque du Roulage ouvrira ses portes à l'occasion du spectacle musical "Les Fables de la Fontaine" pour les petits et les grands. Vous pourrez y assister comme les années précédentes à des répétitions publiques gratuites.

Depuis le 26 juin (clôture de l'Heure Musicale du Roulage) se tient une exposition retraçant au travers de photos, videos, affiches, disques et livres, les7 précédentes éditions.

En offrant aux spectateurs un dépaysement garanti le temps de quelques soirées, « Musique à la Ferme » demeure un événement à ne pas manquer pour tous les passionnés de musique de chambre !

> A la chèvrerie Honnoré: concerts à 21h; en-cas champêtre (10€) mercredi 15 juillet: Beethoven, Kapustin, Brahms

vendredi 17 juillet : Mendelssohn, Werner, Charron, Beethoven samedi 18 juillet : Mozart, Doutrelant, Preschez, Saint-Saëns

lundi 20 juillet : Schumann, Hersant, Bach, Fauré mercredi 22 juillet : Brahms, Fauré, Petrassi, Doppler, Schumann

> Au Domaine de Saint-Savournin : concert à 21h ; en-cas champêtre (10€) dimanche 19 juillet : Bach, Mozart, Beethoven, Ginoux, Koechlin, Ravel

> A la Médiathèque du Roulage

jeudi 16 juillet à 11h : éveil musical pour petits et grands «Les fables de La Fontaine» vendredi 17 juillet à 15h : répétition publique

samedi 18 juillet à 15h : éveil musical pour petits et grands «Les fables de La Fontaine» mardi 21 et mercredi 22 juillet à 15h : répétition publique

- > Les musiciens: Amanda Favier, violon; Célimène Daudet, piano; Sébastien Hurtaud, violoncelle; Paméla Hurtado, piano; Sylvain Durantel, alto; Emmanuel Christien, piano; François Pascal, clarinette; Marie Legendre, alto; Jérémie Honnoré, piano; François Castang, récitant; Samlka Honda, violon; Julien Lazignac, violoncelle; Emmanuelle Calà, flûte traversière; François Pascal, clarinette; théo Quinio, xylophone; Clément Waquet, glockenspiel; Sandrine Olivier, flûte traversière; Stéphane Coutable, basson
- > Tarifs : plein 15€ ; réduit 10€ ; pass 6 concerts 70€ ; Médiathèque 5€
- > Infos/Résas : www.musiquealaferme.com ; reservations@musiquealaferme.com

Tél.: 04 90 42 74 76; Office Municipal de Tourisme: 04 13 29 02 00

Festival musique provençale

« Lancoun musico e tradicioun » organisera, les 1 er et 2 août son premier festival de musique Provençale ; cette manifestation se déroulera sur deux journées sur la place du Champ de Mars (au centre Marcel Pagnol en cas d'intempéries)

> Samedi en fin de matinée : présentation du festival autour d'un apéritif provençal; puis à partir de 19h trois groupes régionaux se produiront à tour de rôle et ce jusqu'à environ minuit.

Buvette et restauration sur place

> Dimanche:

à 10h passe-carriéro (défilé) dans les rues du village, avec la présence de nombreux groupes folkloriques nous espérons la présence de la Reine d'Arles ainsi que celle des gardians de la manade Agu;

à 11h, messe chantée en provençal, célébrée par le vicaire Michel Desplanches et animée par la Chorale Provençale d'Istres dans l'église Sainte-Julitte, suivie d'une bénédiction de chevaux et de la population à la chapelle Saint-Cyr.

à 12h30, repas champêtre provençal sur la place du Champ de Mars, animation musicale et folklorique pendant le repas



«La Colline Gourmande»... **et généreuse**



C'est le jeudi 21 mai, que le Maire et Jean-Louis Donadio Adjoint à l'Environnement ont remis le chèque de la récolte du rallye gourmand, effectué sur notre commune le 19 avril dernier.

Les 6.500 euros, issus de l'engagement des 350 inscrits, ont été augmentés de la somme de 500 euros offerte par la mairie de Cou-

Un grand merci à toutes et à tous pour la réussite de cette manifestation.

Rendez-vous l'année prochaine à Coudoux pour la cinquième édition.

Journée des familles



L'A.P.E. Village a réalisé un coup de maître pour cette première édition de la journée des familles, le samedi 30 mai dernier.

Les visiteurs, venus nombreux, ont apprécié quantité de distractions : maquillage, tirs au but, chambouletout, pêche aux canards, jeux de quilles, zumba, ..., ainsi qu'un rallye



découverte dans le village ancien. Les membres de l'association se sont mobilisés sans compter pour cette occasion. Les bénéfices récoltés sont destinés à financer du matériel pédagogique pour les enfants des écoles.

Marché du monde

L'équipe de « Terre de Mission Haïti » remercie tous les participants qui se sont mobilisés et ont permis la réussite du «Marché du monde et de la création» qui s'est tenu le dimanche 7 juin toute la journée à Lançon.

Visiteurs et exposants ont été très satisfaits de cet événement qui s'est déroulé dans une ambiance conviviale et a permis de faire découvrir un artisanat varié et de grande qualité ainsi qu'une restauration à base de produits frais et locaux (cuisine française traditionnelle, asiatique, tapas) qui a séduit de nombreux visiteurs.

En cette chaude journée ensoleillée, le camion de glaces de Marjorie a également fait plus d'un heureux.

Les ateliers n'étaient pas en reste, animés par Caroline pour apprendre à réaliser des cupcakes et gravity cakes et Audrey pour s'initier à la couture.

Cette journée a permis à l'association de

récolter, grâce à l'argent des emplacements, de la vente d'artisanat haïtien et des dons effectués directement sur son stand la somme de 800 €. Cet argent permet de financer la première année d'études de génie civil de Marius Papito, jeune Haïtien prometteur, qui souhaite faire partie des forces vives d'Haïti et participer à la reconstruction de son pays.

Concernant le marché et au vu des nombreux témoignages de satisfaction qui nous ont été témoignés, nous envisageons une seconde édition et réfléchissons d'ores et déjà à la façon d'améliorer cette manifestation.

L'association est toujours à la recherche de partenariats pour l'organisation d'événe-

ments (artistes, entreprises, associations...) Vous pouvez retrouver notre actualité sur notre site : terredemissionhaiti et nous contacter au 04.90.42.85.07 pour tous renseignements.



Commémoration 18 juin

Le jeudi 18 juin, à 18h45, rue du Général le texte de l'appel. de Gaulle, a été commémoré pour la première fois à Lançon l'appel historique du 18 juin 1940 du Général de Gaulle.

En présence de M. le Sous-Préfet Serge Gouteyron, la cérémonie a débuté par l'inauguration de la stèle, érigée pour l'occasion, présentant sur sa partie supérieure la Croix de Lorraine à double travée, et sur sa partie inférieure une plaque comportant

Elle a été suivie par la commémoration, au cours de laquelle a retenti « La Marseillaise », suivie du dépôt de gerbes par M. le Sous-Préfet et M. le Maire, M. le Président des Anciens Combattants et Mme la Vice-Président du Souvenir Français ; les allocutions ont été prononcées par M. le Maire et M. le Sous-Préfet.

Un vin d'honneur à l'Hôtel de Ville a clôturé la cérémonie.



Libération de Lançon

La commémoration de la Libération de Lançon par la 3ème Division d'Infanterie de l'Armée des Etats-Unis d'Amérique et de la 1ère Armée Française sera célébrée le samedi 22 août, à 10h30, avenue de la 1ère Armée Française.



Vos activités reprennent à la rentrée!

Rendez-vous au Forum des Associations, le samedi 5 septembre de 9h à 17h sur la place du Champ de Mars

Venez découvrir vos activités préférées et de nombreuses nouveautés.

Vous souhaitez faire participer votre association, contactez le service association au 04 13 29 02 02

Nouveau! Aquagym

L'association sportive « Lançon Fitness Main Events » propose cet été des cours d'aquagym à la piscine municipale:

- lundi de 18h à 19h
- mercredi de 18h à 19h
- vendredi de 11h à 12h



Rens. au 06 63 02 78 38



Les médiévales 2015

« Azur et Or » et l'ensemble des associations lançonnaises participantes vous invitent aux « Médiévales 2015 » les samedi 12 et dimanche 13 septembre au cœur du Vieux Lançon.

Pendant ces deux jours, elles vous proposent un retour dans le passé avec une ballade au cœur du village médiéval à partir de 10h et jusqu'à 18h : camp médiéval composé de plusieurs troupes de combat et d'artisans.

L'après-midi, seront proposées des animations pour les enfants (manège ancien, jeux en bois..), jeu de piste à la découverte du village et pour les plus grands, des danses, combats et farces sur les places du centre ancien.

Le samedi à partir de 19h, lors du grand banquet, vous pourrez venir déguster un repas médiéval (19 € sur réservation auprès de l'office municipal de tourisme) au cœur du camp médiéval.

Puis, une fois la nuit tombée, à partir de 21h, nous vous invitons à suivre le défilé jusqu' à la place du Champ de Mars afin de profiter de la visite théâtralisée qui se déroulera dans les rues du village.

Lors de ces deux journées, vous pourrez vous restaurer sur place et profiter de la buvette. Pour celles et ceux qui le souhaitent et que nous espérons nombreux, vous pourrez louer un costume pour le week-end : 25 € adulte et 15 € enfant.

Si vous êtes intéressé, contactez-nous par mail : lemiroirdelancon@laposte.net.



Calendrier des manifestations

ESTIVADES DES ROQUILLES

Du merc. 1er au sam. 11 juillet à 21h30

Orga.: Compagnie du Caramentran Lieu: théâtre de plein air des Roquilles Renseignements: 04 13 29 02 00

BROCANTE

Dimanche 5 juillet

Organisateur: En Avant Lançon Lieu: place du Champ de Mars Contact: 06 66 28 52 94

FEST'IN LANÇON

Du jeu. 9 au lun. 13 juillet, de 18h30 à 24h

Orga.: Comité Les Mourguettes Lieu: place du Champ de Mars Contact: 06 25 03 85 73

SOIRÉE DANSANTE

Samedi 11 juillet, 19h Oraa, : Salon Danse

Lieu: place du Champ de Mars Contact: 06 76 65 33 37

COLLECTE DE SANG

lundi 13 juillet, de 15h à 19h30 Orga.: Amicale Don de Sang bénévole

Lieu: centre Marcel Pagnol Contact: 06 87 23 65 03 **FÊTE NATIONALE**

lundi 13 juillet, 22h30

Orga.: Comité Les Mourguettes/Mairie Lieu de tir: embrasement château, tour,

Public: parking supermarché et chemin Notre-Dame Suivi d'un bal populaire, place du Champ de Mars

Contact: 04 13 29 02 00

FESTIVAL DE MUSIQUE À LA FERME

du mercredi 15 au mercredi 22 juillet, 21h

Orga.: Les Chèvres Musicales Infos/résa: 04 90 42 74 76

SOUN DE LANÇOUN

samedi 1er et dimanche 2 août

Orga.: Lançoun Musico e Tradicioun Renseignements: 04 13 29 02 00

le 13 avril

le 22 avril le 3 mai

le 6 mai

le 27 mai

le 27 mai

le 29 mai

le 23 mai

le 30 mai

le 30 mai

le 23 mai

le 23 mai

le 30 mai

le 6 juin

le 13 iuin

le 13 juin

le 13 juin

le 9 mai

le 13 juin

FÊTE VOTIVE DE LA SAINT-SYMPHORIEN

du vendredi 21 au lundi 24 août Orga.: Comité Les Mourguettes

Lieu: village

Contact: 04 13 29 02 00

COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION

DE LANÇON samedi 22 août, 10h30

Orga.: Mairie

Lieu : avenue de la 1ère Armée Française

Contact: 04 90 42 98 19

CONCOURS DE BALL TRAP samedi 22 août

Orga.: Ball Trap

Lieu: zone de la Coudoulette Contact: 06 18 04 48 07

TOURNOI DE FOOT EN NOCTURNE

Samedi 29 août, dès 16h Orga.: Sibourg Joie

Lieu: stade Ederlé, Sibourg Contact: 06 99 54 02 28

COLLECTE DE SANG

Jeudi 3 septembre, de 15h à 19h30

Orga.: Amicale Don de Sang Bénévole Lieu: centre M. Pagnol Contact: 06 87 23 65 03

VIDE-GRENIERS Samedi 5 septembre,

Orga.: Lançon Sporting Club Lieu: terrain de loisirs Sainte-Anne

Contact:

LES MÉDIÉVALES DE LANÇON

Samedi 12 et dimanche 13 septembre

Orga.: Azur & Or Lieu: château, village

Animations, sainettes, camp et combats médiévaux, repas à thème, Visite théâtralisée le samedi Renseignements: 04 13 29 02 00



NAISSANCES

Tristan Maxime JULLIEN Quentin Philippe Gérard BOUGON Hugo Mathieu GIBERT Lorentin Lino OLIVE-PASQUALINI Clémence LEBRUN Coleen LEBRUN Romane Joëlle Michèle JEAN **PARRAINAGES CIVILS** Maé JOUFFRET Marie et Lucie VIOLA Noé GINOUVES

MARIAGES Julie GORON et Jérémy TORREGROSA Habiba BOUZELMAT et Ahmes JEBRIL Sophie PASTRE et Benjamin BONNIER Gaêlle PERENNEC et Marc DECOME Samantha SANCHO et Romain RIGAUD Corinne VARNAT et Patrice RICARD

RENOUVELLEMENT DE VOEUX

Yvette et Alain VERVISCH

Encarnation et Joseph RIBERA Noces de diamant

Mariolaine DEBENOIT et Patrick GALVANI Noces d'or



d'Informations brèves iuillet / août 2015 Éditeur : Mairie de Lancon-Provence Place du Champ de Mars

13680 Lancon-Provence

Lançon-Info n°209 **Bulletin Municipal**

Tél.: 04 90 42 98 10 Directeur de publication : M. Michel MILLE Maire de Lançon-Provence

Adjoint délégué - Olivier DENIS Rédaction, conception, photos

Pôle communication Impression: Imprimerie Masson

ZA les Plantades - 13113 - Lamanon label Imprim'Vert - papier certifié PEFC

Tirage: 4.000 exemplaires Dépôt légal: 31 décembre 2014





